

Le 29 novembre 2018.

**Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)  
Faculté de médecine**

**Procès-verbal  
du Conseil d'UFR du 24 octobre 2018**

# SOMMAIRE

**I – Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2018 – Vote**

**Rapporteur : Pierre Wolkenstein**

..... page 4.

**II – Initiatives Territoire 77-91-94 – Information**

**Rapporteur : Vincent Renard**

..... page 4.

**III – IMRB : Point d’information sur l’évaluation HCERES**

**Rapporteur : Jorge Boczkowski**

..... page 5.

**IV – Association Cristolienne des Arts : Bilan et perspectives – Information**

**Rapporteur : membre du bureau de l’ACA**

..... page 6.

**V – Arrêtés de jury : Etudes médicales & masters - Information**

**Rapporteur : Oriane Wagner-Ballon**

..... page 7.

**VI – Point d’information sur les élus de médecine dans les instances de l’UPEC**

**Rapporteur : Pierre Wolkenstein**

..... page 7.

**VII – DUFMC : Modification des contrats de formation professionnelle**

**Rapporteur : Laure Beauvilliers**

..... page 8.

**VIII – Questions Diverses**

..... page 9.

**Membres présents :**

**Mmes** Anne-Catherine Bachoud-Lévi, Caroline Barau, Julie Fournier, Martine Garrigou, Corinne Haioun, Sylvie Haulon, Marie-Christine Pacouret, Marie Laurent et Oriane Wagner-Ballon.

**MM.** Vincent Audard, Didier Dousset, Sébastien Gallien, Stéphane Jamain, Quentin Janot, Armand Mekontso-Dessap, Didier Morin et Pierre Wolkenstein.

**Membres représentés :**

**Mmes** Florence Canoui-Poitrine, Christiane Copie, Emilie Ferrat et Constance Guillaud.

**MM.** Jean-Christophe Lourme et Olivier Patey.

**Membres non représentés, non excusés :**

**Mmes** Florence Adeline-Duflot, Coline Baué, Marlène Leclerc et France Pirenne

**MM.** Romain Bosc, Philippe Caramelle, Nicolas De Prost, Christian Fournier, Rayan Hamadmad, Alain Leclerc, Jean-Michel Pawlotsky, Jordan Rotter, Claude Scali et Liova Yon.

**Invités présents :**

**Mmes** Laure Beauvilliers, Zohra Bedreddine, Louise Chartier-Leborgne, Sophie Mutel, Sabrina Oliva et Françoise Pompét.

**MM.** Jorge Boczkowski, Patrick Farnault et Somin Le Menn.

## I – Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2018 – **Vote**

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 26 septembre 2018 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

**Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.**

## II – Initiatives Territoire 77-91-94 – **Information**

**Rapporteur : Vincent Renard**

### Annexe 1

Vincent Renard, coordinateur du département de médecine générale, présente le projet qui a été insufflé par Jean-Luc Dubois-Randé, ancien doyen de la faculté de médecine et à l'époque président de la conférence nationale des doyens afin de mener une réflexion pour promouvoir des initiatives sur les territoires au plan national avec une déclinaison à l'échelon régional et ceci en collaboration avec le conseil de l'ordre des médecins. Le but est d'ouvrir l'université notamment avec la formation initiale des médecins, vers les territoires où elle n'est pas présente.

La faculté, représentée par le département de médecine générale, est en lien sur ce projet avec le conseil de l'ordre du Val de Marne. Une réflexion a été menée sur le besoin des territoires en médecins généralistes et les problématiques d'accès aux soins premiers.

Ce projet a été présenté à l'ARS pour obtenir des financements. En parallèle le projet a accueilli de nouveaux acteurs comme l'assurance maladie des départements du 77 et du 91, l'Université Paris Sud, les conseils de l'ordre du 77, 91 et 94, les étudiants et enfin les jeunes médecins installés.

Le constat de départ de ce projet était la démographie médicale difficile sur le 77, 91 et 94 avec un premier levier à activer, celui des généralistes car c'est par eux que commence l'accès aux soins mais également par d'autres leviers comme :

- L'enseignement : La représentation insuffisante de la médecine générale dans le cursus médical en général.
- La formation : Des études courtes en comparaison aux autres spécialités
- L'absence de liens structurés entre les internes de médecine générale et les territoires.

Les objectifs de ce projet sont de :

- Renforcer la formation des étudiants
- Instituer un lien entre le territoire et les étudiants très tôt afin de favoriser l'installation.

Il explique qu'il est très important que les étudiants prennent connaissance de ces territoires pour qu'ils puissent se les approprier pour pouvoir par la suite envisager de s'y installer.

Les moyens disponibles sont :

- Le financement d'un chargé de mission dédié par l'ARS
- Des locaux mis à disposition par le conseil de l'ordre

Le chargé de mission serait en charge de :

- Informer les étudiants sur les possibilités d'installations dans les territoires,
- Structurer le lien entre la faculté et les collectivités afin d'être en cohérence sur les différents projets initiés par les collectivités et de créer une synergie. Il informe les conseillers que le département est régulièrement sollicité par les collectivités mais il manque cette connection.

- Organiser des manifestations entre les collectivités et la faculté.
- Promouvoir la maîtrise de stage : Pour s'étendre sur le territoire, il faut que les étudiants réalisent des stages en ambulatoire et pour cela il faut des maîtres de stage pour former les étudiants. Le département de médecine générale a depuis la réforme du DES organisé des stages de niveau 1 aux étudiants des premier et second cycles. Notre faculté fait partie des 3 facultés sur 7 en Ile de France à offrir un stage de médecine générale à tous les étudiants de la cohorte.

Le but à moyen terme est de favoriser l'implantation des futurs médecins généralistes sur le territoire. Une convention est en cours de signature entre les différents acteurs.

Pour finir, il annonce que le montant du financement de l'ARS s'élève à 67 000 euros pour un contrat de 18 mois. Une réévaluation sera effectuée au bout de 15 mois.

Toujours dans l'optique des initiatives territoires, il ajoute que 2 maisons de santé universitaire, à Fontainebleau et Sucy en brie, sont en cours d'agrément.

Pierre Wolkenstein ajoute qu'il est important d'agir et de multiplier les actions sur les territoires notamment en terme de formation comme c'est déjà le cas avec les antennes PACES, les maisons de santé, les GHT...

### **III – IMRB : Point d'information sur l'évaluation HCERES**

**Rapporteur : Jorge Boczkowski**

#### **Annexe 2**

Jorge Boczkowski, directeur de l'IMRB, présente le rétroplanning du processus d'évaluation de la HCERES de la vague E.

Le nouveau quinquennat débutera en 2020 et le processus d'évaluation a démarré 2 à 3 ans en amont. La visite de la HCERES s'effectuera la semaine du 11 mars 2019. Pour préparer cette évaluation, plusieurs réunions avec les chefs d'équipe ont eu lieu et une visite du SAB a été organisée (diapositive n°2).

La prochaine action est la réalisation d'un séminaire des chefs d'équipe qui aura lieu le 20 décembre 2018. Une commission scientifique Inserm se réunira la semaine du 4 mai 2019 et enfin un interclassement des équipes sera effectué par l'Inserm et l'université (diapositive n°2 et 3).

Il présente la composition du comité HCERES.

Il informe que le choix de ces membres, effectué par l'Inserm, doit être en cohérence avec les domaines d'expertise des équipes.

Le comité s'appuie essentiellement sur les documents envoyés par les équipes de recherche et l'évaluation se fait en grande majorité sur le rapport écrit.

Il reçoit, 2 semaines avant la visite de la HCERES, la liste des questions et le rapport est finalisé le jour de la visite.

Le rapport est envoyé à l'Inserm dont la commission scientifique se charge d'interclasser les équipes de toutes les institutions pour enfin laisser à la direction de l'Inserm la décision finale de création ou non d'une équipe de recherche (diapositive n°4 et 5).

Il rappelle le projet de structuration de l'IMRB autour de 4 thèmes de recherche (diapositive °6).

Il annonce qu'avec cette restructuration, le nombre des équipes est amené à 15 au lieu de 17 avec 4 fusions (diapositive n°7) et que le choix du centre s'est porté sur la thématique suivante : maladies et agressions environnementales.

Cette thématique englobe toutes les forces dont dispose le site. L'intérêt de ce choix thématique est que le centre est le seul à travailler sur ce projet et que d'autres structures pourront intégrer la thématique comme l'ENVA ou encore l'ANSES (diapositive n°8 à 10).

#### **IV – Association Cristolienne des Arts : Bilan et perspectives – Information**

**Rapporteur : membre du bureau de l'ACA**

##### **Annexe 3**

L'association cristolienne des arts a été créée le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le bureau est majoritairement composé d'étudiants de médecine. L'association s'adresse à tous les étudiants de l'UPEC mais des actions sont également menées à destination du personnel de la faculté (diapositive n°2).

L'association est composée de plusieurs pôles (diapositives n°4 à 6) :

- La fanfare « The parking sounds » avec 35 inscrits est la seule fanfare de l'UPEC regroupant plusieurs étudiants de différentes filières. La fanfare a réalisé des prestations notamment pendant la marche Calipso, la fête de la musique ou encore au Challenge des grandes écoles en remportant le 3<sup>e</sup> prix.
- La chorale « Cristol vox » avec 25 inscrits propose un répertoire varié. Le groupe a effectué une représentation au CHIC auprès des enfants en collaboration avec l'association les « petits opérés du Chic ». Le souhait est de pouvoir établir un partenariat avec l'AICOM (académie internationale de comédie musicale).
- Ciné-club « 7 de tension » propose tout long de l'année des séances avec la diffusion d'un film, traitant d'un sujet de société et de santé, suivi d'un débat. Au total plus de 500 spectateurs ont pu assister aux 8 séances organisées. Plusieurs intervenants de différents horizons ont fait l'honneur de participer comme Michel Cymes, Mathieu Amlric, le Pr Funalot et bien d'autres.

L'association a également participé à plusieurs actions au cours de l'année comme le « Jour de fête » de la ville de Créteil.

D'autres événements ont rythmé l'année avec l'organisation de « board games party », la « Care'mess » qui s'est déroulée à la rentrée. Cette dernière action sera renouvelé pour la rentrée prochaine mais cette fois, en impliquant davantage le personnel de la faculté.

En terme de visibilité, l'association dispose d'un site internet et d'une page facebook.

Les futurs projets de l'association sont :

- Une conférence « what's up doc for syria #3 : résilience et santé en syrie, comment soutenir les populations ? » sur la situation en Syrie avec des invités de prestige et d'autres conférences seront proposées au second semestre autour de la drépanocytose et de la prison.

- De participer à la journée « lutte contre le sida » organisée par l'université en collaboration avec la faculté de médecine, le jeudi 29 novembre.
- 3 séances de ciné-débat sont déjà programmées (diapositive n°12 et 14).

L'équipe dirigeante de l'association est sans cesse à la recherche d'intervenants et si les membres du conseil sont intéressés, il peuvent contacter l'ACA par mail.

L'association devra être renouvelée courant janvier 2019.

Pour conclure Simon Le Menne, vice-président général, explique que son souhait est d'inscrire désormais l'ACA dans les mœurs de la faculté et son souhait également est de développer les actions artistiques dans le CHU et les autres hôpitaux.

Pierre Wolkenstein félicite cette initiative, qui est celle de vouloir inclure la culture dans un lieu qui de premier abord n'aurait pas sa place et soutient l'association dans toutes les actions.

## **V – Arrêtés de jury : Etudes médicales & masters - Vote**

**Rapporteur : Orianne Wagner-Ballon**

**Annexe 4**

Orianne Wagner-Ballon, en charge de la pédagogie, présente aux membres du conseil la composition des jurys pour chaque année des études médicales et des masters. Elle informe que très peu de changements ont eu lieu par rapport l'année dernière.

Pour la PACES, Pierre Wolkenstein remplace Jean-Luc Dubois-Randé en tant que président de jury et Jean-Marc Baleyte prend la place de Roberto Poma.

En ce qui concerne les filières, Arnaud Le Labourier représente l'institut de formation en Ergothérapie suite au départ à la retraite d'Hélène Hernandez.

Le troisième et dernier changement à noter est pour le master biologie santé 1<sup>ère</sup> année. Fouad Lafdil remplace Josette Cadusseau auprès de Sophie Hüe et Yamina Hamma-Kourbali.

Le DFGSM2, 3, le DFASM1, 2, 3, master santé 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année et le master biologie santé 2<sup>ème</sup> année n'ont subi aucune modification.

**Les propositions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## **VI – Point d'information sur les élus de médecine dans les instances de l'UPEC**

**Rapporteur : Pierre Wolkenstein**

**Annexe 5**

Pierre Wolkenstein, doyen par intérim, tient à présenter aux membres du conseil les représentants élus de la médecine présents dans les instances de l'Upec. Il est important de les connaître et de s'y référer lors de la réalisation de dossiers, explique-t-il. Il ajoute qu'il est plus que nécessaire de garder le lien entre la faculté et ses élus.

Les élus au conseil d'administration sont :

- Collège des professeurs : Armand Mekontso et Philippe Grimbert

- Collège des usagers : Manon Arminot et son suppléant , Sébastien Foucher

Pour la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) :

- Collège des professeurs : France Pirenne et Pascal Andujar
- Collège B : Alexandra de Tassigny et François Lemonnier
- Collège des usagers : Tristan Chambon et son suppléant Dylan Mazzole et Mathilde Gobaut et son suppléant Margot Krikorian

Pour la commission recherche :

- Collège des professeurs: Benoit Funalot, Sophie Hüe, Jérôme Hodel, Sylvie Bastuji-Garin et José Cohen
- Collège B des enseignants : Sébastien Gallien
- Collège C des enseignants : Emilie Ferrat

## **VII – DUFMC : Modification des contrats de formation professionnelle**

**Rapporteur : Laure Beauvilliers**

### **Annexe 6**

Laure Beauvilliers, responsable administrative du département universitaire de la formation médicale continue, présente à l'assemblée la modification qu'elle souhaite apporter au contrat de formation professionnelle de l'UPEC.

Elle explique que chaque étudiant inscrit à un DU ou DIU en autofinancement signe un contrat de formation professionnelle. Dans ce contrat figure un article n°5 concernant l'annulation de formation hors cas de force majeure.

Elle présente aux membres le taux d'indemnité proposé par le service commun d'éducation permanente et des partenariats entreprises (SCEPPE) en 2014 en cas d'interruption de la formation de la part du stagiaire hors cas de force majeure.

Si les frais d'inscriptions sont :

- Inférieurs à 500 euros : le stagiaire devra régler 100% des frais de formation
- De 500 à 1500 euros : 50%
- Au-delà de 1500 euros : 25%

Pour les entreprises, le taux appliqué est de 100% quelque soit le montant des frais de formation.

Elle pose le contexte et explique que :

- 1- certaines formations ne durent que quelques jours
- 2- le stagiaire a la possibilité de régler en plusieurs fois

La problématique est que lorsque le stagiaire informe le service de son désistement à la formation souvent le délai de rétractation de 10 jours est passé ou alors le service est informé qu'à la suite de nombreuses relances.

Elle ajoute que beaucoup d'abus sont constatés qui génèrent un travail conséquent pour le service.

Elle propose au SCEPPE d'appliquer le même pourcentage que pour les entreprises à savoir 100% du restant dû et bien évidemment, les situations seront toujours observées au cas par cas. Elle espère que cette nouvelle condition, facilite le travail des gestionnaires et limite les abus (diapositive n°5).

Pour conclure sa présentation, elle informe les conseillers que la réglementation est amenée à évoluer sur ce sujet et que pour le moment en l'absence d'élément, elle souhaite soumettre au vote cette demande pour toute personne qui annule pour des raisons non sérieuses et réelles.

Patrick Farnault, directeur de l'ESM, du département des formations paramédicales et de l'institut de formation en ergothérapie demande s'il existe une liste énumérant les raisons ou causes de rupture de contrat, force majeure ou non.

Laure Beauvilliers répond que pour les cas de forces majeurs, les raisons sont cadrées par la législation par contre pour les autres, un vide juridique subsiste. Elle précise qu'il serait préférable pour y remédier de mettre de façon lisible sur le contrat ce pourquoi le stagiaire s'engage en signant la convention. Cela évitera le travail chronophage des relances et la perte financière.

**La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## VIII - Questions diverses

Le Doyen de la Faculté de Médecine par intérim



Pierre Wolkenstein

# PROJET « INITIATIVES TERRITOIRES »

CONSEIL DE GESTION DU 24/10/2018

VINCENT RENARD DUERMG

# PROJET « INITIATIVES TERRITOIRES »

- Projet sur une idée de départ de JL Dubois Randé
- Réflexion au plan national avec le Conseil de l'ordre
- Ouvrir l'université, la formation initiale des médecins (et des professions de santé) vers les territoires
- Déclinaison et concrétisation à l'échelon régional

# PROJET « INITIATIVES TERRITOIRES »

- Projet négocié entre le CDOM 94 et la faculté de médecine de l'UPEC représentée par le DMG
- Axé sur les besoins des territoires en médecins généralistes
- Présenté à l'ARS Ile de France pour financement et partenariat
- Etendu dans un 2<sup>e</sup> temps aux autres acteurs

# PROJET « INITIATIVES TERRITOIRES »



# CONSTAT DE DEPART

- Démographie médicale difficile dans les 77, 91, 94
- Déficit d'exposition à la MG au cours du D.E.S
- Brièveté du cursus sans année professionnalisante
- Absence de lien structuré entre internes de MG et les territoires

# OBJECTIFS DU PROJET

- Renforcer l'accompagnement à visée professionnelle des étudiants en MG à Paris Est et Paris Sud
- Instituer un lien avec les territoires dès le début du cursus
- Inciter à et favoriser l'installation dans les territoires

# MOYENS DU PROJET

- Financement par l'ARS d'une chargée de mission
- Mise à disposition par le CDOM 94 de locaux et d'un poste de travail

# ACTIONS DU PROJET

- Information des étudiants sur les territoires, les possibilités d'installation, les projets en cours
- Structuration du lien entre facultés et territoires
- Organisation de manifestations avec présence des représentants des collectivités à la faculté
- Promotion de la maîtrise de stage dans les territoires permettant la poursuite du recrutement

# ACTIONS DU PROJET

- En résumé, tout ce qui tend à favoriser l'implantation des futurs MG dans les territoires et que la faculté n'a ni le temps, ni la possibilité de le faire

# CONCRETISATION DU PROJET

- Recrutement de la chargée de mission en cours
- Signature de la convention par tous les acteurs en cours
- Lien permanent entre le CDOM 94 et le DUERMG de l'UPEC pour la mise en œuvre

# FINANCEMENT DU PROJET

- ARS à hauteur de 67000€ versés au CDOM
- CDOM à hauteur de la mise à disposition des moyens logistiques
- Durée de 18 mois
- Réévaluation entre 15 et 18 mois

# **PROJET « INITIATIVES TERRITOIRES »**

**CONSEIL DE GESTION DU 24/10/2018**

**VINCENT RENARD DUERMG**



# IMRB

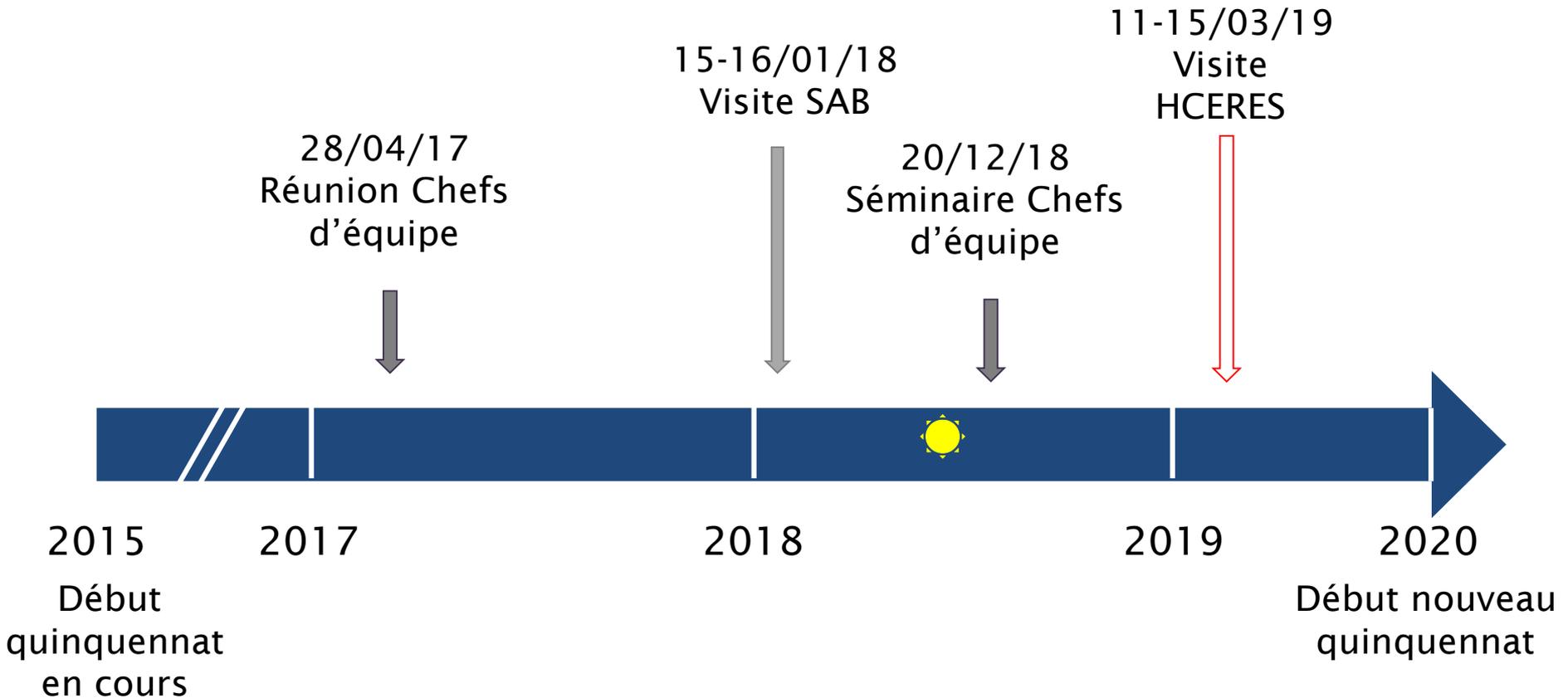
INSTITUT MONDOR  
DE RECHERCHE  
BIOMÉDICALE

Préparation à l'évaluation  
HCERES/Inserm de l'IMRB

24 octobre 2018

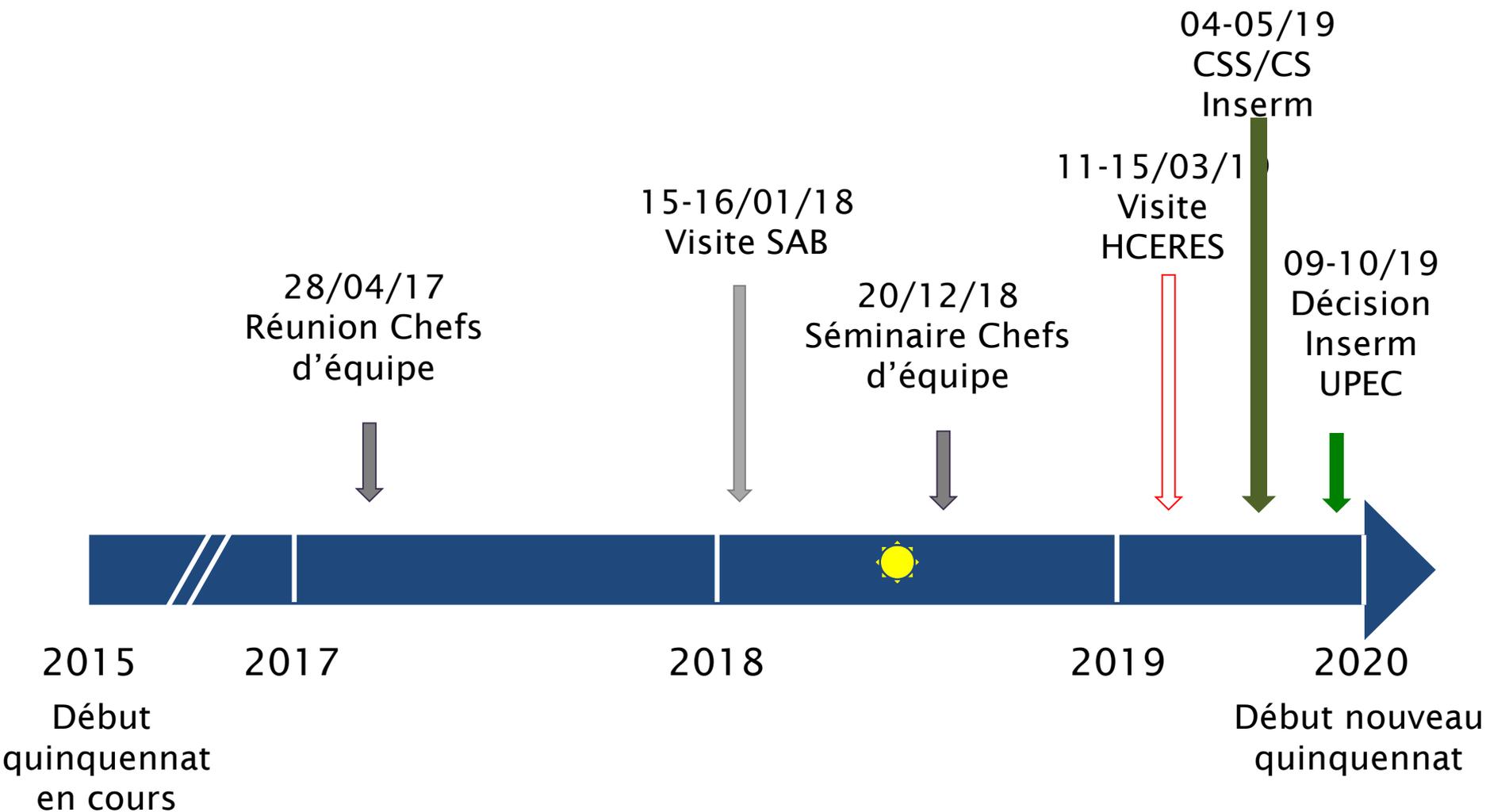
# Projet IMRB 2020-2025

## Rétro planning évaluation contrat 2020-2025 (vague E)



# Projet IMRB 2020-2025

## Rétro planning évaluation contrat 2020-2025 (vague E)



# Projet IMRB 2020-2025

## *Composition comité HCERES*

CSP HCERES : Jean-Edouard Gairin, PR Toulouse

10 membres, pas mal d'étrangers (européens)

Président étranger

Vice Président français

1 membre CSS3 Inserm

1 membre CNU Immunologie

6 autres membres

Pré rapport préparé 2 semaines avant la visite avec liste des questions pour l'unité

Rapport finalisé environ 1 mois après la visite, droit de réponse

Le rapport qualifie l'équipe sur différents critères mais ne recommande pas la création / absence de création

# Projet IMRB 2020-2025

## *Rôle de l'Inserm*

Interclassement par les CSS :

3 groupes : 15% équipes, 35% équipes, et dernier 50% (en groupes de 3-4 équipes)

Décision de création ou pas de création prise par la Direction de l'Inserm, rôle important des ITMOS.

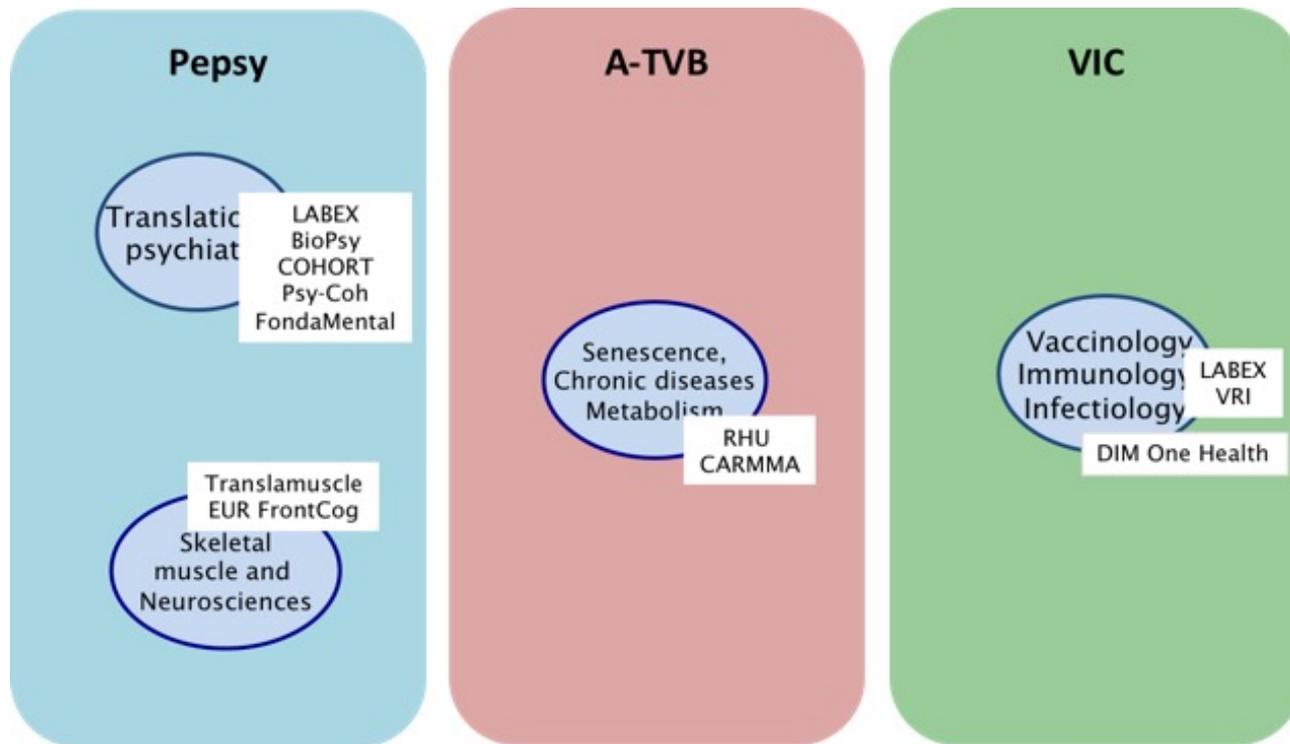
Une fois la décision de l'Inserm prise : dialogue avec le partenaire de mixité (UPEC dans notre cas)

# Projet IMRB 2020-2025

## Stratégie générale

Identité de l'IMRB : **la recherche translationnelle**

Comment l'organiser ? on conserve structuration en 3 départements, avec 4 thèmes forts (1-2 par département)



# Projet IMRB 2020-2025

## Les équipes

Equipes : on passe de 17 à 15 avec :

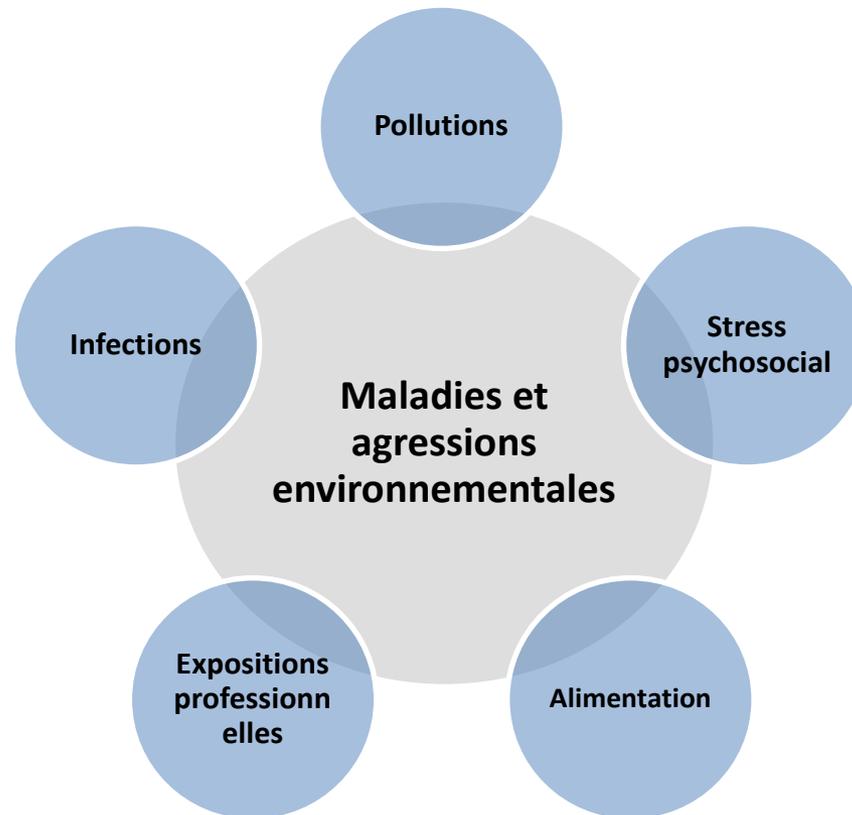
- 4 fusions
- Un dédoublement
- Une nouvelle demande

Department	Former director	New director	New title
VIC	A De la Taille	A De la Taille	Treatment resistances of genital cancers
VIC	P Gaulard	N Ortonne	NeuroFibromatosis and Lymphomas oncogenesis
VIC	JD Lelièvre	JD Lelièvre	From pathophysiology towards immune-based interventions in HIV infection
VIC	JM Pawlotsky	JM Pawlotsky	Viruses-Hepatology-Cancers
VIC	D Sahali/J Cohen	D Sahali	Renal immunopathology
		J Cohen	Immunoregulation and biotherapy
ESPRY	AC Bachoud-Levi	AC Bachoud-Levi	Interventional neuropsychology
ESPRY	M Leboyer/S Jamain	M Leboyer	Translational neuropsychiatry
ESPRY	S Palfi	<i>Fusion with M Leboyer team</i>	
ESPRY	F Relaix, J Authier	F Relaix	Biology of the neuromuscular system
PHYDES	S Adnot	G Derumeaux	Senescence, metabolism and cardiovascular diseases
PHYDES	J Boczkowski/S Lanone,	S Lanone	Genetic and Environmental Interactions in COPD, Cystic fibrosis and other (rare) respiratory diseases
PHYDES	S Dufour	<i>Fusion with F Relaix team</i>	
PHYDES	P Fanen	<i>Fusion with S Lanone team</i>	
PHYDES	B Ghaleh	B Ghaleh	Pharmacology and technology for cardiovascular diseases
PHYDES	B Louis/M Filoche	B Louis	Biomechanics and respiratory apparatus
PHYDES	R Motterlini	<i>Fusion with B Ghaleh team</i>	
PHYDES	F Pirenne	F Pirenne	Transfusion and red blood cell disease
PHYDES		S Bastuji-Garin	Clinical Epidemiology and Ageing
<b>Number of teams</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	

# Projet IMRB 2020-2025

## *Stratégie générale*

Emergence d'une thématique transversale : **maladies et agressions environnementales**

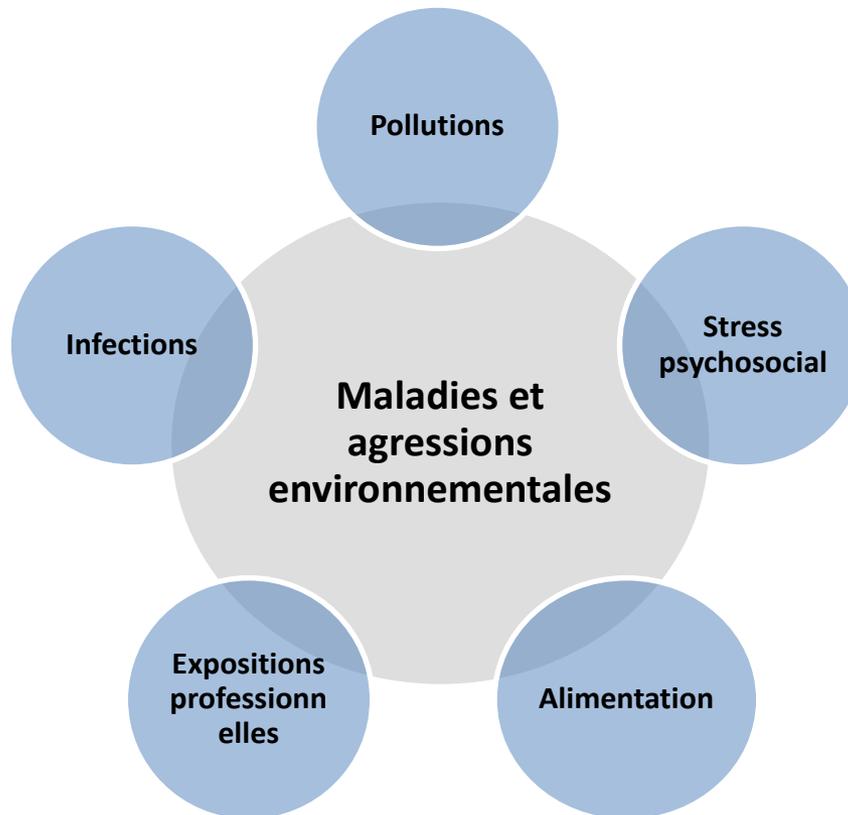
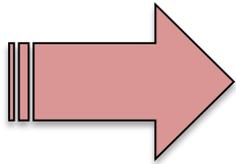


# Projet IMRB 2020-2025

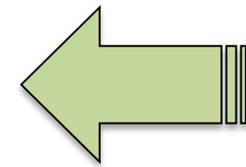
## Stratégie générale

Emergence d'une thématique transversale : **maladies et agressions environnementales**

**Importance majeure en santé**



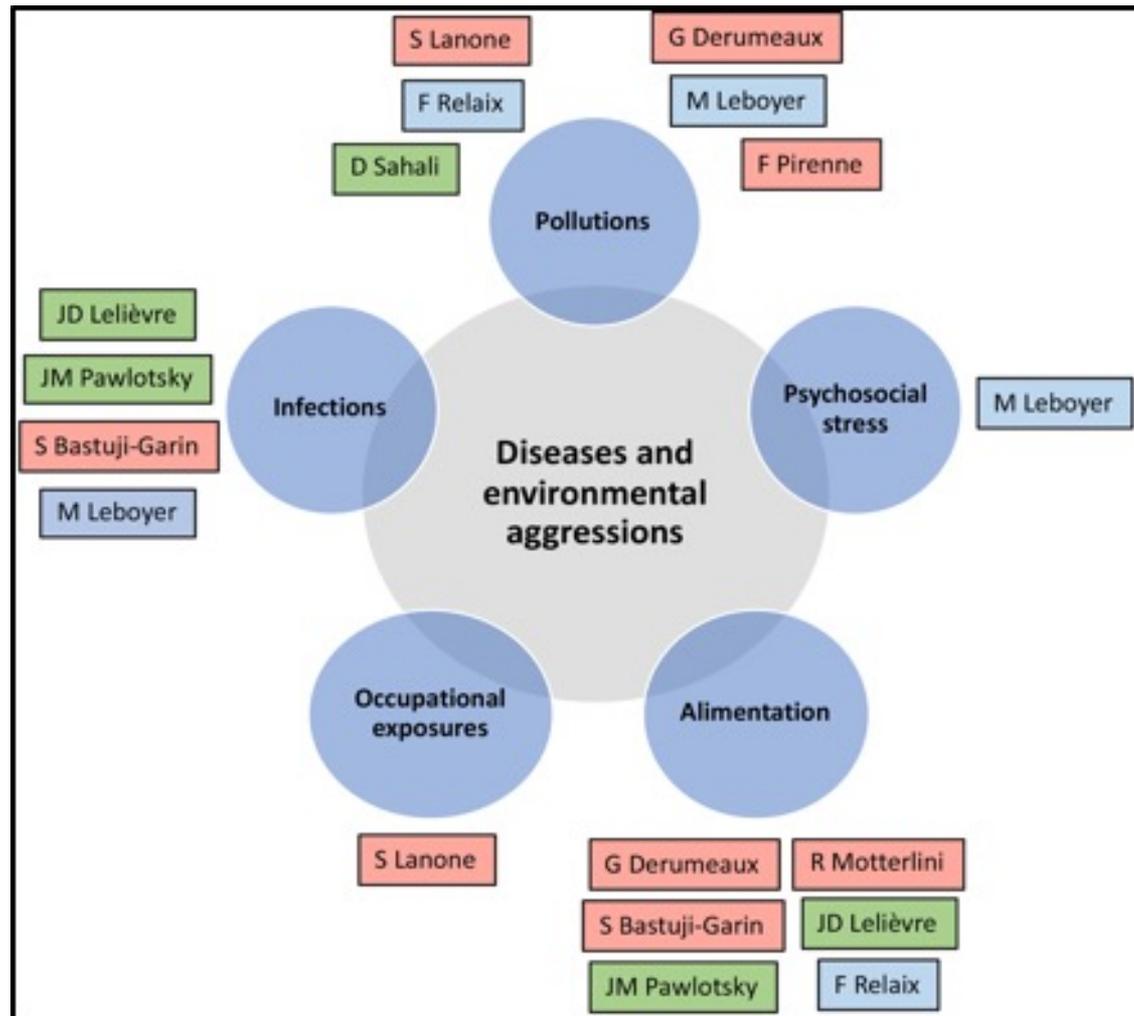
**Logique de site**



**UPEC (collab. déjà en place)**  
**ANSES : soutien ++ ce projet**  
**ENVA**  
**D'autres labos/ institutions UPE**

# Projet IMRB 2020-2025

Les équipes et le thème transversal (liste non exhaustive)





# Association cristolienne des arts

-

# ACA

**Les cultures Et talents étudiants !**

**Bilans et projets 2018-2019**

# L'ACA



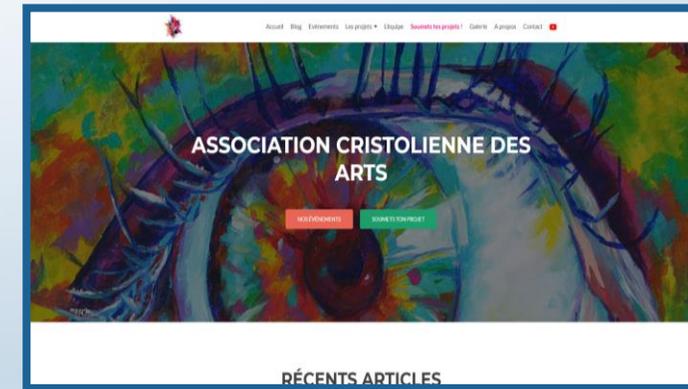
- **Association Cristolienne des Arts**
- Date de création : **1<sup>er</sup> avril 2017**
- Bureau actuellement composé majoritairement d'étudiants de médecine (qui tend à se diversifier)
- S'adresse à **tous les étudiants** de l'UPEC
- Objectifs : **promouvoir la culture à l'UPEC** et créer une ouverture culturelle dans tous les cursus, encourager une **réflexion pluridisciplinaire** à travers des rencontres, rendre l'étudiant **acteur** de la vie universitaire
- Les projets : **Fanfare, Chorale, Ciné-club, Média, Conférence, Jeux de société**
- Volonté de **travailler étroitement avec le personnel, la pédagogie** et les autres associations de la faculté et de l'université

## Quelques faits :

# L'ACA



- Participations à :
  - Happy Upec 2017,
  - Journées des Arts et de la Culture de l'Enseignement supérieur
  - Challenge du Monde des Grandes Ecoles 2017 et 2018
  - Jour de fête de la Ville De Créteil (en partenariat avec la Maison des Arts de Créteil)
  - Forum associatif de la Ville de Créteil
  - ...
- Création d'un site internet : <https://aca-upec.fr/>
- Partenariats divers (faits ou en cours) : Cinéma du Palais, AICOM,...



## Pôle musical

### FANFARE – « THE PARKING SOUNDS »

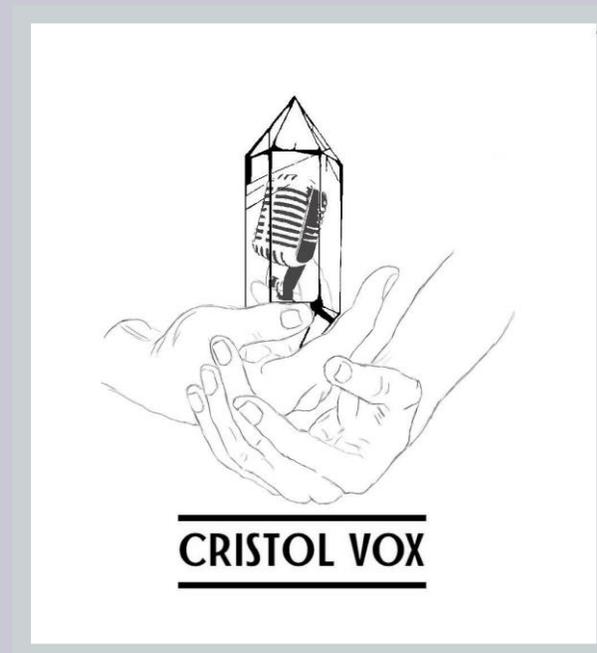
- **Seule** fanfare de l'UPEC, regroupe des étudiants de plusieurs filières
- Accueille les étudiants, propose une **initiation musicale** pour les débutants
- Participation à des événements variés (mariage, fête, concours,...) **Course Calypso, Fête de la musique, Festiconcours, événements de la ville de Créteil, ...**
- Lauréat du 3<sup>ème</sup> prix au Challenge des Grandes Ecoles de 2018
- **Séance hebdomadaire**
- **35 inscrits**



Pôle musical

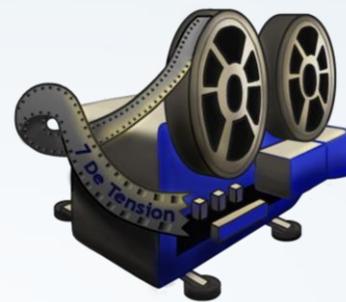
## CHORALE – « CRISTOL VOX »

- Accessible pour **tout niveau !**
- Répétition **hebdomaire**
- Un repertoire **varié** (pop, soul, comédie musicale, ...)
- **Projets sociaux** (representation pour enfants maladies “**Les ptits opérés du CHIC**”, en Ehpad, ...)
- Projet de partenariat avec **l’AICOM** (Académie Internatioanale de Comédie Musicale) installée à Créteil-Léchat
- **25 inscrits**



# CINE CLUB- « 7 DE TENSION »

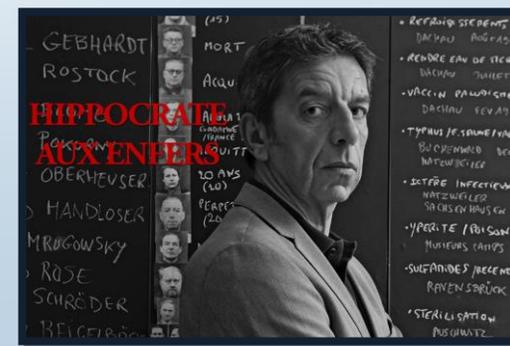
Une initiative étudiante qui repose sur un idée toute simple :  
Un film, un débat !



- **8** séances organisée depuis novembre 2017
- Plus de **500** spectateurs au total (étudiants de différents facs parisiennes, médecins, ...)

❓ faire plus de promotions dans les hopitaux

- **Sujets de société et santé : eugénisme, transexualité, médecins nazis et expérimentations, SIDA**
- **Des intervenants de tous horizons pour un débat interactif : Michel Cymes, Mathieu Amalric, médecins de Mondor, agence de la bioéthique, membre du CCNE, ...**
- **Partenariat avec le Cinéma du Palais à Créteil : Avant-première de Première Année (180 personnes)**



# BOARD GAMES PARTY- BGP

- Soirée jeux de société
- 1 séance = thème
- Une soirée de 2h de jeux et de convivialité
- A la fac !
- 1 séance **mensuelle**



# CARE'MESS : LA RENTRÉE CRISTOLIENNE

## Bilan :

- Une journée festive et collective qui a eu le **21 septembre de 11h30 à 19h**, consacrée aux projets de l'ACA
- 5 Stands de nourriture menés par étudiants + traiteurs
- Prestation de la chorale et de la fanfare
- Prestation exceptionnelle de l'AICOM

## Pour l'année prochaine :

- Evènements à rééditer
- Plus grande implication du personnel et des enseignants de la fac

L'ASSOCIATION CRISTOLIENNE DES ARTS  
VOUS PRÉSENTE LA...

# CARE'MESS!

**VENDREDI 21 SEPTEMBRE**  
**DE 11H À 19H**  
**À LA FAC DE MÉDECINE**  
**DE CRÉTEIL**

**AU PROGRAMME**

**STAND RESTAURATION:**  
**NOURRITURE DU MONDE**

**STANDS ASSOCIATFS**

**DÉFIS MÉDICAUX**

**CHORALE & FANFARE**

**KARAOKÉ**

**ET ENCORE PLEIN DE SURPRISES...**

ORGANISÉE AU NOM  
DE LA CULTURE,  
VENEZ NOMBREUX PASSER  
D'AGRÉABLES MOMENTS  
ENTRE CONVIVIALITÉ  
ET DÉCOUVERTE!

ÉVÈNEMENT  
OUVERT À...  
ET POUR TOUS ! \*



\* membres du personnel et étudiants



**NOS EVENEMENTS A VENIR !**

# WHAT'S UP DOC FOR SYRIA #3 : RÉSILIENCE ET SANTÉ EN SYRIE, COMMENT SOUTENIR LES POPULATIONS ?

- 1<sup>ère</sup> conférence de l'ACA !
- Le Mardi **6 novembre** de **19h30 à 21h30** en **amphi 1** à faculté de médecine de Créteil
- En présence de : Pr. Raphaël Pitti (décoré de la légion d'honneur), Dr Ziad Alissa, Dr Anas Chaker et enfin le Dr Jubra Durban
- Ouverts à tous ! Inscription via :

L'Union des Organisations de Secours et Soins Médicaux vous présente

## WHAT'S UP DOC FOR SYRIA ? #3

RÉSILIENCE ET SANTÉ EN SYRIE : COMMENT SOUTENIR LA POPULATION ?

DES 1<sup>ERS</sup> SECOURS PSYCHOLOGIQUES À LA PRISE EN CHARGE PSYCHIATRIQUE

**DR ANAS CHAKER**  
Médecin anesthésiste réanimateur  
Porte-parole de l'UOSSM France

RECONSTRUIRE LE SYSTÈME DE SANTÉ - PRIORITÉ À LA FORMATION !

**PR RAPHAËL PITTI**  
anesthésiste-réanimateur,  
Responsable formation à l'UOSSM France

**DR ZIAD ALISSA**  
anesthésiste-réanimateur,  
Président de l'UOSSM France

**TÉMOIGNAGE EXCLUSIF**

**DR JUBRAN DURBAS**  
Chirurgien vasculaire  
Ancien formateur en Syrie

**Mardi 6 Novembre 2018** | **19h30** | **Faculté de médecine DE CRÉTEIL**

CAMPUS HENRI MONDOR - 8 rue du Général Sarrail, 94000 Créteil *Amphi 1*  
Entrée libre sur inscription : [http://whats\\_up\\_doc\\_for\\_syria\\_3\\_uossm.eventbrite.fr](http://whats_up_doc_for_syria_3_uossm.eventbrite.fr)

Organisé avec le soutien de ACA

UPEC UNIVERSITÉ PARIS EST CRÉTEIL VAL DE SEINE

UOSSM FRANCE

07 88 38 95 97 | [contact@uossm.fr](mailto:contact@uossm.fr)  
[www.uossm.fr](http://www.uossm.fr)

# LUTTE CONTRE LE VIH

—  
JEUDI 29 NOVEMBRE

CONFÉRENCE  
+  
EXPOSITIONS

**LUTTE CONTRE LE SIDA**

JEUDI  
29 NOV  
2018

**CONFÉRENCE-DÉBAT**  
**VIH : OÙ EN EST  
LA RECHERCHE  
VACCINALE ?**

+ Expositions  
+ Dépistage

**UPEC** UNIVERSITÉ DE  
PARIS EST  
UNIVERSITÉ PARIS  
EST CLERMONT  
UNIVERSITÉ PARIS  
EST CRETEIL  
UNIVERSITÉ PARIS  
EST MARNE LA VALLÉE  
UNIVERSITÉ PARIS  
EST NANTERRE  
UNIVERSITÉ PARIS  
EST SACLAY  
UNIVERSITÉ PARIS  
EST VAL DE SEINE

[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)  
f upec@pec.fr  
t 01 47 70 20 00  
g @upec@pec.fr

**Inserm**

SÉANCE CINÉ-DÉBAT –  
MOIS ~~SANS~~ TABAC

**THANK YOU FOR SMOKING**

**THÉMATIQUE : LE TABAC ET LES  
LOBBIES**

EN PARTENARIAT AVEC **L'AEMC**

LE **15 NOVEMBRE** A L'AUDITORIUM DU  
CHIC

ON EST TOUJOURS À LA RECHERCHE D'INTERVENANTS !

COMPÉTITION OFFICIELLE  
DEAUVILLE 2006  
FESTIVAL DU CINÉMA AMÉRICAIN

AARON ECKHART  
MARIA BELLO  
CAMERON BRIGHT  
ADAM BRODY  
SAM ELLIOTT  
KATIE HOLMES  
DAVID KOECHNER  
ROB LOWE  
WILLIAM H. MACY  
et ROBERT DUVAL

UN FILM DE JASON REITMAN  
**THANK YOU FOR  
SMOKING**

CA VA FAIRE UN TABAC!

AU CINÉMA LE 13 SEPTEMBRE

**DISTRIBUTION**  
Haut et Court / Laurence Petit  
Tél. : 01 55 31 27 27  
Fax : 01 55 31 27 28  
distribution@hautetcourt.com

**PR / GRAMMATION**  
Martin Bidou et Christèle Oscar  
Tél. : 01 55 31 27 24/63  
Fax : 01 55 31 27 26  
distribution@hautetcourt.com

**MARKETING**  
Haut et Court / Marion Tharaud  
Tél. : 01 55 31 27 27  
Fax : 01 55 31 27 28  
Marion.tharaud@hautetcourt.com

**RELATIONS PRESSE**  
Laurence Granec  
et Karine Ménéard  
Tél. : 01 47 20 36 66  
Fax : 01 47 20 35 44



PROCHAINE SÉANCE CINÉ-DÉBAT :

***ETERNAL SUNSHINE OF THE  
SPOTLESS MIND***

DE MICHEL GONDRY

**THÉMATIQUE : LA MÉMOIRE  
ALTÉRÉE & LA CRÉATION DES  
SOUVENIR**

Courant début **décembre** !

Intervenants recherchés : spécialiste de la  
mémoire/oubli



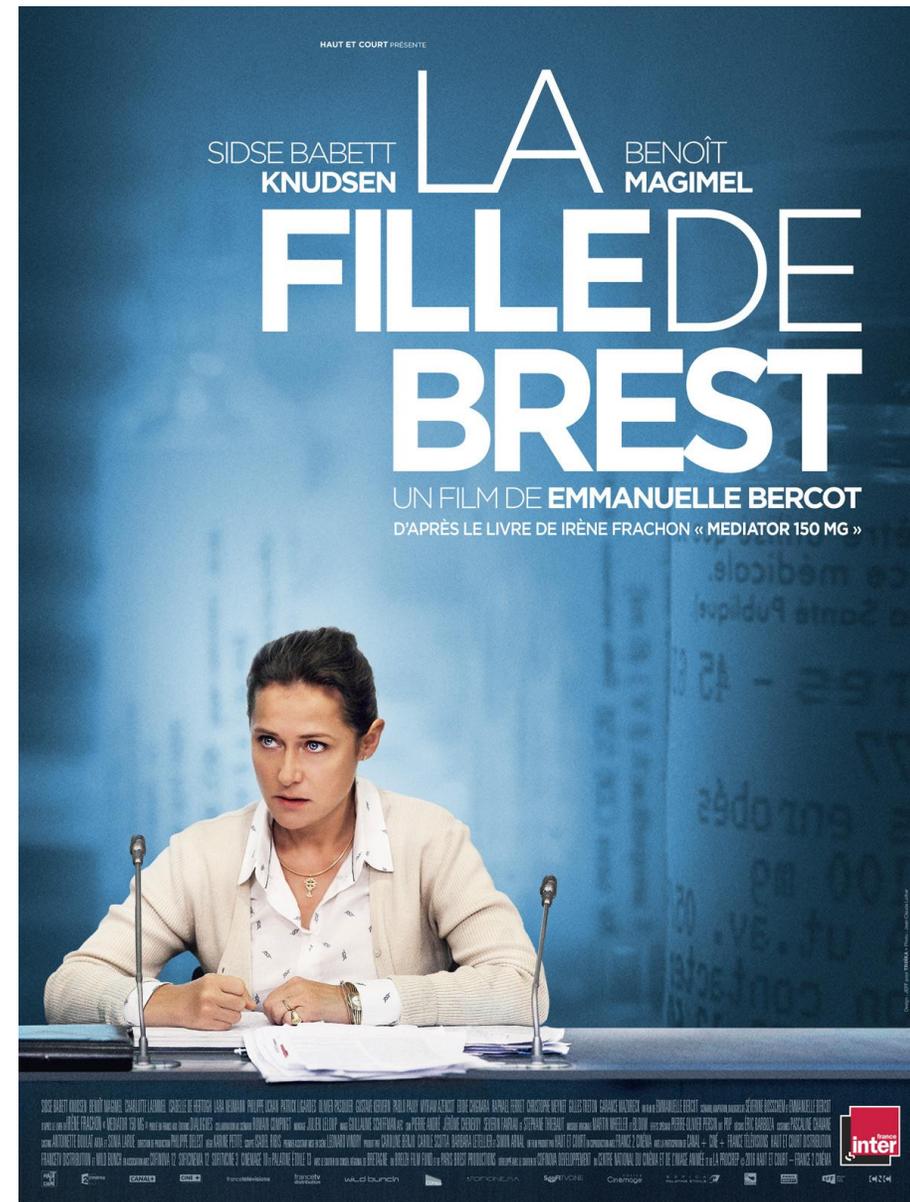
**SÉANCE CINÉ-DÉBAT :**

***LA FILLE DE BREST***

**THÉMATIQUE : CONFLITS  
D'INTÉRÊTS ET LABORATOIRES**

Courant début **janvier-février**

Intervenants recherchés : Irène Franchon



# Le futur de l'association



- Renouvellement de l'équipe en **janvier 2019**
- Inscrire l'association dans les mœurs de la faculté
- Goûter musical de Noel
- Soirée de présentation des travaux des étudiants de **l'UE et DU « Médecine, Image et Cinéma : Mettre en scène l'éthique »**
- Poursuite des **projets de conférences** au 2<sup>ème</sup> semestre : Drépanocytose, Prison, Intelligence Artificielle, ...
- Actions artistiques dans le CHU ☐ développer relations avec les hôpitaux
- Promotion de la recherche à la rentrée 2019
- ...

Merci de votre  
attention !



**FACULTÉ  
DE MÉDECINE**

# Composition des jurys

## Etudes médicales & Master biologie santé et santé

Orianne Wagner-Ballon

# Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES)

**Président** : Pierre WOLKENSTEIN

**Membres universitaires :**

- Etienne AUDUREAU
- José COHEN
- Emmanuel ITTI
- Jean-Pascal LEFAUCHEUR
- Sylvain LORIC
- Bijan GHALEH MARZBAN
- Jean-Marc BALEYTE
- Jeanne TRAN VAN NHIEU
- René YIOU
- Orianne Wagner-Ballon

# Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES) suite

- **Hélène CHARDIN** - Faculté de Chirurgie Dentaire de Montrouge
- **Robert GARCIA** - Faculté de Chirurgie Dentaire de Paris
- **Jean-Marc DELAFONTAINE** - Faculté de Pharmacie à Chatenay-Malabry
- **Brigitte GOICHON** - Ecole de Sage-femme de Saint-Antoine
- **Arnaud LE LABOURIER** - Institut de Formation en Ergothérapie de l'UPEC
- **Isabelle ABOUSTAIT-ARNOULD** - Institut de Formation en kinésithérapie du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière (publique)
- **Daniel MICHON** - Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation de Saint-Maurice (publique)
- **Jean-Jacques DEBIEMME** - Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de l'Ecole d'Assas (privée)
- **Jean-Louis GAUDRON** - Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie CEERRF (privée)
- **Jacques MONET** - Ecole de Kinésithérapie de Paris ADERF (privée)

# Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 2<sup>ème</sup> année (DFGSM 2)

**Présidente** : Françoise BOTTEREL

**Membres universitaires :**

- Caroline BARAU
- Oriane WAGNER-BALLON

# Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 3<sup>ème</sup> année (DFGSM 3)

**Présidente** : Françoise BOTTEREL

**Membres universitaires :**

- Caroline BARAU
- Oriane WAGNER-BALLON

# Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 1<sup>ère</sup> année (DFASM 1)

**Président** : Vincent AUDARD

**Membres universitaires** :

- Nicolas DE PROST
- Oriane WAGNER-BALLON

# Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 2<sup>ème</sup> année (DFASM 2)

**Président** : Vincent AUDARD

**Membres universitaires** :

- Nicolas DE PROST
- Oriane WAGNER-BALLON

# Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 3<sup>ème</sup> année (DFASM 3)

**Président** : Philippe LE CORVOISIER

**Membres universitaires** :

- Emilie SBIDIAN
- Orianne WAGNER-BALLON

# Master Mention Biologie-Santé 1<sup>ère</sup> année

**Président** : Fouad LAFDIL

**Membres universitaires :**

- Sophie HUE
- Yamina HAMMA-KOURBALI

# Master Mention Santé 1<sup>ère</sup> année

**Présidente** : Florence CANOUI-POITRINE

**Membres universitaires :**

- Julien LE BRETON
- Pascal ANDUJAR

# Master Mention Biologie-Santé 2<sup>ème</sup> année

**Présidente** : Pascale FANEN

**Membres universitaires** :

- Véronique GODOT
- Mario OLLERO

# Master Mention Santé 2<sup>ème</sup> année

**Présidente** : Florence CANOUI-POITRINE

**Membres universitaires** :

- Barbara DUFOUR
- Jean MARTY

**Merci de votre attention**

# Élus médecine dans les conseils centraux de l'UPEC

Conseil d'Administration	
Collège A des Enseignants	Armand MEKONTSO DESSAP
	Philippe GRIMBERT
Collège des Etudiants	Manon ARMINOT sup Sébastien FOUCHER

CFVU	
Collège A des Enseignants	France PIRENNE
	Pascal ANDUJAR
Collège B des enseignants	Alexandra D'ANGLEMONT DE TASSIGNY
	François LEMONNIER
Collège des Etudiants	Tristan CHAMBON Suppléant Dylan MAZZOLENI
	Mathilde GOBAUT Suppléant Margot KRIKORIAN

Commission de la Recherche	
Collège A des Enseignants	Benoit FUNALOT
	Sophie HUE
	Jérôme HODEL
	Sylvie BASTUJI GARIN
	José COHEN
Collège B des enseignants	Sébastien GALLIEN
Collège C des enseignants	Emilie FERRAT

# Conseil de faculté 24 octobre 2018

**DUFMC**  
**Département Universitaire de Formation Médicale Continue**

**UFR de Médecine**

## Modification des contrats de formation professionnelle

**Traitement de l'indemnité forfaitaire due en cas d'interruption de formation par le stagiaire ou l'entreprise, dans les contrats de formation professionnelle (en référence à l'article 5) :**

**Dans les nouveaux modèles de contrats de FC implantés dans la base Formatic depuis décembre 2011, a été intégrée la notion d'indemnisation de l'UPEC par le stagiaire ou l'entreprise en cas de rupture de contrat sans force majeure.**

**Taux de retenue applicable au stagiaire :**

**≤ à 500€ : 100% du montant des frais restant à courir après la date d'annulation**

**> à 500€ et ≤ à 1500€ : 50% du montant des frais restant à courir après la date d'annulation**

**>1500€ : 25% du montant des frais restant à courir après la date d'annulation**

## Article 5- Interruption de la formation du fait du stagiaire

En cas de désistement, après la prise d'effet du délai de rétractation ou d'abandon par le stagiaire en cours de formation et en

l'absence de cas de force majeure, une indemnité forfaitaire de 100 % des frais de formation restant à courir après la date

de désistement, sera versée à titre de dommages intérêts à l'UPEC par ledit stagiaire.

Toutefois, si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de cas de force majeure dûment reconnue par l'UPEC en

fonction des justificatifs fournis, le contrat de formation professionnelle est résilié sans qu'aucune indemnité compensatoire ne soit

réclamée. Dans ce seul cas, le salarié ne sera pas appelé à verser le reliquat de la formation restant à courir ou une quelconque

indemnité.

La force majeure est un évènement imprévisible, insurmontable et extérieur aux parties.

Ne constituent pas des cas de force majeure :

- l'absence justifiée par certificat médical d'une durée inférieure à 10% du temps global de formation,
- l'absence prévue ci-dessus si elle est suivie d'un abandon jugé illégitime par l'UPEC,
- l'abandon, sans aucune justification, à n'importe quel moment de la formation.

Le stagiaire doit signaler, par lettre recommandée avec accusé de réception, le cas qu'il estime relever de la force majeure à l'UPEC (service gestionnaire de formation continue de la composante) dans les 48 heures, en joignant toutes les pièces justificatives utiles. L'UPEC informe ensuite le stagiaire de sa décision d'acceptation ou de refus du cas de force majeure dans les 8 jours.

Il est rappelé que l'abandon de la formation par le stagiaire, non motivé par la force majeure et ceci en cours de session, génère le versement par le stagiaire de l'indemnité forfaitaire de 100 % du prix de la formation restant à courir (cf alinéa 1 du présent article) à compter de la date d'absence non justifiée par certificat médical ou de la date d'abandon définitif.

Dans le cas de force majeure dûment reconnu par l'UPEC, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Cependant quel que soit le motif de l'interruption, les droits d'inscription ne sont en aucun cas remboursés.

## Quelle modification et pourquoi?

Une indemnité de 100 % qui simplifiera la lisibilité pour les stagiaires

Les inconvénients du système actuel :

- Des inscriptions multiples sans réel engagement
- De nombreuses relances très chronophages

Cette modification ne changera pas la prise en compte des annulations pour cause réelle et sérieuse.

Cette démarche est une étape car les contrats/conventions de formations vont être prochainement revus pour une mise à jour selon la réglementation en vigueur.